

**Association « Zéro Déchet Touraine »
Procès-verbal du Conseil d'Administration
du 19/03/2020**

Lieu de la réunion : 6 rue de Talvois, 37800 NOUATRE (*Visioconférence*)

Membres du CA présents :

Mélanie **Guellier**, Virginie **Gorgeart**, Sébastien **Moreau**, Silène **Parisse**, Charlotte **Katic**.

Excusés : Anastasia **Chardenon**, Fabrice **François**, Aurélie **Rémia**, David **Violleau**, Bruno **Béjon**.

Ordre du jour :

- Approbation de l'ODJ
- Approbation du PV de la réunion du CA du 19/02/2019
- Point sur l'activité des antennes locales
- Approbation du catalogue de prestations 2020
- Approbation d'une demande de participation financière pour l'utilisation de l'atelier de la ressourcerie
- Approbation d'une demande de subventions auprès de l'ADEME et de la Région Centre Val de Loire pour le projet Urba-GPROX
- Point sur la proposition "Touraine Zéro Déchet" pour le budget participatif du Conseil Départemental
- Questions diverses.

Début de la séance : 19h04

Président de séance : Sébastien Moreau, Secrétaire de séance : Silène Parisse

1 – Approbation de l'ordre du jour

Délibération 1 : L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité

2 – Approbation du procès-verbal du CA du 19/02/2019

Délibération 2 : Le procès-verbal du CA du 18/11/2019 est approuvé à l'unanimité

3 – Point sur l'activité des antennes locales

Pas de représentante des antennes locales présentes au CA.

Interrogations sur l'antenne de Langeais : nous n'avons eu aucune nouvelle d'elles depuis l'officialisation de l'antenne. **SM les recontacte pour savoir si on maintient leur antenne.**

Pour Chinon : les représentantes de l'antenne locale de Chinon ne souhaitent pas se former aux outils numériques. Cela pose problème pour la gestion des événements, des adhésions, pour la communication, ... Sébastien leur a demandé de trouver une bénévole de l'antenne qui soit volontaire pour se former aux outils numériques de l'association. Sinon la question du maintien de l'antenne se posera car elle doit pouvoir être autonome sur cette question.

Pour Genillé : Martine Robin a accepté de se former aux outils numériques.

Pour Amboise : pas de nouvelles des représentantes. A voir aussi avec Magalie Mercier, elle pourrait se rapprocher de l'antenne d'Amboise si elle le souhaite, pour être plus active, et se former aux outils. Anne-Lise et Mathilde pourraient également se former.

Pour Vallée de l'Indre : SP était à la première formation, Mélanie Béjon a également répondu par l'affirmative et sera formée dès que possible.

4 – Approbation du catalogue de prestations 2020

Le catalogue de prestations de Zéro Déchet Touraine évolue chaque année. Les modifications suivantes sont proposées pour 2020 :

- Page 4 : les frais de déplacement seront remboursés en calculant la distance à partir du siège de l'association OU du siège de l'antenne locale la plus proche
- Page 5 : plus de partenariat avec TV Tours pour l'émission „Tout sur un plateau“. Note remplacée par la mention „Sur simple demande, selon les disponibilités de nos bénévoles“.
- Page 6 : plus d'équipe Framateam, remplacée par „Intervention lors d'une réunion d'information“ – note : „lien d'invitation envoyé automatiquement après inscription en ligne à partir du site web“ remplacée par „Selon disponibilités de nos bénévoles“.
- Page 7 : ajout de „2 thèmes au choix : Le Zéro Déchet, c'est possible ! Pourquoi ne pas produire de déchets“.
- Page 7: ajoute d'un stage „Redevenir acteur de sa consommation“.
- Page 10 : ajout de proposition d'une exposition commentée „Les Héros du Zéro Déchet“ (exposition à laisser en place pendant plusieurs semaines, pour proposer une autre forme d'intervention scolaire plus participative).
- Page 11 : suppression de „Etre signalé en tant que partenaire de Zéro Déchet Touraine“. Remplacer „Variable selon l'entreprise“ par „15h d'audit minimum“, suppression de „sur devis“. „Formation ZD en entreprise“ sera remplacé par „conférence-débat Objectif Entreprise Zéro déchet“, à 40€/h au lieu de 70€/h.
- Page 16 : broyat à emporter depuis l'un de nos sites de stockage, plus de livraison de broyat. Suppression de „Les frais de déplacement ne sont pas facturés en cas d'accompagnement de site de compostage partagé“.
- Page 17 : l'association a désormais cinq antennes locales : Amboise, Chinon, Genillé, Langeais, Touraine Vallée de l'Indre.
- Page 18 : l'adresse de l'association est le Centre Social Equinoxe et non la mairie de la Riche.

Délibération 3 : Approbation à l'unanimité du catalogue de prestations 2020.

5 – Approbation d'une demande de participation financière pour l'utilisation de l'atelier de la ressourcerie

Mathias, le stagiaire de Zéro Déchet Touraine travaillant sur le projet Urba-GPROX, a récemment beaucoup utilisé l'atelier de la Ressourcerie La Charpentière (150 h de travaux estimées). La Ressourcerie demande donc à ZDT une participation financière pour l'utilisation de l'atelier.

Il est suggéré de leur donner 30€ par mois pour les mois de Janvier, Février, Mars (soit 90€). Le stage de Mathias doit se poursuivre jusqu'en Juin. En fonction de l'évolution de la situation actuelle, un point sera fait pour la participation dans les mois à venir.

D'autre part, pour les ateliers de type chantiers participatifs, qui demandent de privatiser l'atelier, une participation de 30€ par jour est demandée par la ressourcerie

(dans la limite de 10 participants).

Délibération 4 : Approbation à l'unanimité de la participation financière pour l'utilisation de l'atelier de la ressourcerie.

6 – Approbation d'une demande de subventions auprès de l'ADEME et de la Région Centre Val de Loire pour le projet Urba-GPROX

Le bilan du projet COMPOSTOU a été présenté à l'ADEME et à la Région, qui se sont montrés intéressés et enthousiastes pour soutenir des projets futurs.

Il a notamment été suggéré par l'ADEME de financer les investissements du projet Urba-GPROX à hauteur de 55%. La Région quant à elle est prête à financer à la fois de l'investissement et du fonctionnement.

Le projet Urba-GPROX comprend pour le moment la conception et la mise en place d'un Point d'Apport Volontaire de biodéchets. Pour assurer le bon fonctionnement du PAV, éviter tout problème de dégradations et garantir l'obtention de résultats (analyses de compost, étude de ressenti des utilisateurs), l'ADEME souhaite l'implantation d'un second PAV.

SM souhaite également demander à la Région le financement de deux mois de stage supplémentaires, ainsi que des analyses de compost et des frais de communication.

Le remboursement des frais engagés ne pourra être effectif qu'une fois le dossier de subvention déposé, avec le chiffrage des coûts pour le second PAV, sans rétroaction.

Délibération 5 : Approbation à l'unanimité de la demande de subvention, avec dépôt du projet le plus rapidement possible.

7 – Point sur la proposition "Touraine Zéro Déchet" pour le budget participatif du Conseil Départemental

Lors du CA du 19/02/2020 avait été approuvée la participation de l'association au budget participatif du Conseil Départemental.

Une proposition globale a été retenue, qui contient trois volets :

- Mise en place de composteurs partagés sur tous les sites qui relèvent du conseil général (collèges, EHPADs, ...)
- Mise en place de panneaux de sensibilisation pour lutter contre les déchets sauvages en bord de route et aux arrêts de bus. Les panneaux installés aux arrêts de bus pourront être accompagnés de poubelles „nudgées“ et de cendriers.
- Achat d'écocups par le Conseil Général, afin de constituer un stock disponible pour tous les organisateurs d'évènements en Indre-et-Loire.

Le projet dans son ensemble sera soumis sous le titre de „Touraine Zéro Déchet“ ; il doit être posté sur le site avant le 31 mars. Le succès de ce projet est lié aux votes des citoyens, il est donc primordial de faire une bonne communication pour inciter les gens à voter pour notre projet.

Délibération 6 : Projet „Touraine Zéro Déchet“ approuvé à l'unanimité.

8 – Questions diverses

- Que faire ?

En ces temps de confinement, les bénévoles et membres du CA ont beaucoup de temps libre, malheureusement l'association est forcée de tourner au ralenti. C'est le moment pour faire ce qu'on n'a pas le temps de faire d'habitude ! Et notamment : recontacter les anciens adhérents de ZDT qui n'ont pas renouvelé leur adhésion. SP et MG préparent un message. SM renvoie en attendant un mail générique à toutes les personnes concernées pour prévenir les gens du mail qu'ils vont recevoir.

C'est également l'occasion pour les membres du CA de se familiariser avec les outils numériques de l'association, et par exemple de préparer des Newsletters futures. Ce travail est important car nous savons que Camille Ratia réduira très fortement ses activités pour l'association à la fin de l'année, il faut assurer la relève !

- Jonathan attend de nos nouvelles

Avec les mesures de confinement, toute l'activité „extérieure“ de l'association s'est arrêtée. Il est cependant possible de faire une attestation employeur pour que Jonathan puisse continuer à intervenir sur les sites de compostage partagé. Danielle peut réorienter les demandes d'accompagnement vers Jonathan, dans la limite de 10 heures par mois, disposition à réévaluer si nécessaire. Etant donnée la situation actuelle, SM rédige une procédure spéciale avec port de masque et de gants obligatoire, pour protéger Jonathan et sa famille. Jonathan pourra également exercer un droit de retrait s'il l'estime nécessaire.

- Message d'Unis-Cité

L'association nous a contactés pour nous demander notre avis sur une mission de grande ampleur (avec de nombreux bénévoles) qu'ils pourraient mettre en place et encadrer.

Plusieurs idées sont proposées : une sensibilisation lors de festival (bénévoles ambulants), une action de distribution de STOP-PUB en porte-à-porte, une sensibilisation en amont de la fête de la musique qui pourrait s'accompagner d'une campagne d'affiches „Prends ton Gobelet“.

SP les recontacte pour leur proposer ces idées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.